



Benoît-Florençon/Station F

ÉCONOMIE

Janvier 2021 • [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

## OÙ INNOVE-T-ON EN ÎLE-DE-FRANCE ?

**7 000**

ENTREPRISES FRANCILIENNES ONT REÇU UNE AIDE À L'INNOVATION DE BPIFRANCE ENTRE 2013 ET 2018

**48 %**

DES AIDES À L'INNOVATION ONT ÉTÉ OCTROYÉES À DES ENTREPRISES DU NUMÉRIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ENTRE 2013 ET 2018

**59 %**

DES ENTREPRISES AIDÉES ENTRE 2013 ET 2018 ONT MOINS DE CINQ ANS

**69 %**

DES ENTREPRISES AIDÉES EN ÎLE-DE-FRANCE SONT LOCALISÉES À PARIS ET DANS LES HAUTS-DE-SEINE

DU CENTRE DE PARIS À LA GRANDE COURONNE, L'INNOVATION S'INSCRIT DANS LE TERRITOIRE FRANCILIEN À DES ÉCHELLES ET À DES NIVEAUX DIFFÉRENTS, DE LA START-UP À LA GRANDE ENTREPRISE, AU CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D), AU *CLUSTER* OU AU CAMPUS. ANALYSÉE EN PROFONDEUR, LA GÉOGRAPHIE DES AIDES À L'INNOVATION OCTROYÉES PAR BPIFRANCE DE 2013 À 2018, QUI S'ALIGNE AVEC COHÉRENCE SUR LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION FRANCILIENS, ÉCLAIRE DE MANIÈRE INÉDITE LES DYNAMIQUES SECTORIELLES ET TERRITORIALES EN COURS.

**D**ans un monde en pleine transformation, l'innovation est un facteur clé de compétitivité territoriale. Les écosystèmes innovants sont des espaces géographiques limités qui offrent de fortes aménités (économiques, physiques et sociales) aux acteurs composant la chaîne de valeur (entreprises, entrepreneurs, établissements publics, fondations, chercheurs, experts, consultants, capitaux-risqueurs, associations...). Les parties prenantes nouent entre elles des liens forts et nombreux. Ces écosystèmes bénéficient de politiques d'accompagnement adaptées et agiles. Leur dynamique d'innovation et de développement s'inscrit sur le temps long, avec des périodes fastes ou maigres, en fonction de leur cycle de développement. Les écosystèmes innovants occupent une place importante dans les politiques des pouvoirs publics, qui cherchent à accompagner les acteurs de ces réseaux si particuliers et porteurs d'avenir : entreprises, entrepreneurs, centres globaux de R&D ou d'innovations, talents mobiles, leaders d'entreprise, financiers, experts ou étudiants.

### DES LEVIERS DE CROISSANCE ET DE RAYONNEMENT

L'attention portée par les pouvoirs publics aux écosystèmes d'innovation est à la hauteur de leur rôle dans le développement de nombreuses activités directes, indirectes et induites. Un seul emploi dans l'innovation en génère cinq au sein de ces écosystèmes ou à proximité (deux qualifiés et trois non qualifiés), explique ainsi, dans *The New Geography of Jobs* (2012), Enrico Moretti, professeur d'économie à l'université de Californie à Berkeley et expert mondial des politiques de développement local.

Les entreprises et les entrepreneurs constituent un élément majeur d'un écosystème qu'il est nécessaire d'étudier pour mieux appréhender leurs caractéristiques et enjeux. En effet, les profils d'innovation diffèrent selon les territoires, tout comme les besoins d'accompagnement. Construire

## Les 30 premiers écosystèmes d'innovation dans le monde

Rang	Ville
1	Silicon Valley
2-3	New York City
	Londres
4	Pékin
5	Boston
6-7	Tel Aviv
	Los Angeles
8	Shanghai
9	Seattle
10	Stockholm
11	Washington D.C.
12	Amsterdam
13	<b>Paris</b>
14	Chicago
15	Tokyo
16	Berlin
17	Singapour
18	Toronto-Waterloo
19	Austin
20	Séoul
21	San Diego
22	Shenzhen
23	Atlanta
24	Denver-Boulder
25	Vancouver
26	Bangalore
27	Sydney
28	Hangzhou
29	Hong Kong
30	Sao Paulo



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Source : Start-up Genome

## INNOV'UP SOUTIEN LES PROJETS D'INNOVATION

Cette aide a pour but de soutenir les TPE, PME, ETI, y compris les associations ayant une activité économique, ainsi que les structures relevant de l'économie sociale et solidaire portant un projet d'innovation sur le territoire francilien. Simplifiée et revalorisée en 2020, elle est désormais mobilisable sous forme de subvention (500 000 euros maximum) avec un complément d'avance récupérable ou de prêt bonifié jusqu'à 3 millions d'euros. Les projets peuvent être financés à tous les stades de maturité, de l'idée jusqu'à la mise sur le marché. Pour répondre aux attentes des entreprises, les dossiers sont examinés tout au long de l'année par la Région et Bpifrance sur des critères transparents.  
[www.iledefrance.fr/innovup](http://www.iledefrance.fr/innovup)

des politiques publiques proactives nécessite de bien comprendre tant les dynamiques en cours que les freins et opportunités de développement.

Ceci est particulièrement important pour l'Île-de-France. Ces dernières années, la région a gagné progressivement plusieurs places dans les classements internationaux des grands écosystèmes mondiaux d'innovation. Mais la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 perturbe cet élan, comme partout dans le monde. Comment repérer les leviers de la dynamique d'innovation des entreprises pour la relance ? En complément des analyses sur la création d'entreprises innovantes et le dépôt de brevets, cette *Note Rapide* propose une analyse des aides à l'innovation sur une période récente.

## DES PARTENAIRES INDISPENSABLES

L'Île-de-France est une terre d'innovation reconnue à l'échelle européenne et mondiale. Elle accompagne les entreprises innovantes du territoire, dont les besoins sont nombreux et variés. Depuis la promulgation de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), en 2015, la Région s'est vu confier une vraie responsabilité de chef de file économique : il lui revient notamment d'élaborer le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI). De plus, depuis 2017, la Région est la seule compétente pour définir les aides aux entreprises en faveur de la création et de l'extension des activités des entreprises franciliennes.

La Région Île-de-France propose aux entreprises innovantes un accès simplifié et facilité aux dispositifs de financement et d'accompagnement, pour répondre à leurs attentes d'une meilleure lisibilité. Dans le cadre de cette stratégie, elle a formé un partenariat avec Bpifrance afin de permettre aux entreprises porteuses de projets innovants d'accéder à un panel élargi de solutions financières. L'innovation étant risquée par nature, il est nécessaire de mutualiser les moyens et les expertises. L'observation d'écosystèmes d'innovation performants montre aussi la nécessité de doter le secteur public de compétences fortes pour l'analyse des entreprises et la définition des systèmes d'aides les mieux adaptés. Le partenariat Bpifrance - Région Île-de-France s'inscrit dans cette perspective. Il permet d'offrir aux entreprises les services et les solutions de financement les plus adaptés à leurs besoins.

De l'amorçage jusqu'à la cotation en Bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre des solutions de financement pour chaque étape de la vie des entreprises. En plus des aides nationales, Bpifrance et la Région proposent ensemble un fonds régional d'innovation, une aide à la maturation de projets innovants (Innov'up Faisabilité) et une aide à l'expérimentation de projets innovants (Innov'up Expérimentation).

Pour cette étude, toutes les aides accessibles aux entreprises franciliennes auprès de Bpifrance ont

été prises en compte. On y trouve ainsi les dispositifs nationaux et les aides relevant du partenariat avec la Région Île-de-France. Les données fournies par Bpifrance à l'Institut Paris Region portent donc sur l'ensemble des aides à l'innovation en subventions, avances remboursables et prêts à taux zéro. Les données couvrent les aides à l'innovation émanant de la Région et de l'État, ainsi que celles octroyées à la suite de concours et d'appels à projets (iLab, Concours mondial d'innovation, Fonds unique interministériel...).

## UNE MAJORITÉ DE PETITES ENTREPRISES

Entre 2013 et 2018, Bpifrance a octroyé une aide à l'innovation à 7 000 entreprises franciliennes. Comment ces entreprises aidées caractérisent-elles le profil de l'innovation francilienne ?

Pour bien comprendre la situation récente en exploitant des données spécifiques pour l'année 2019, on observe que sur les 396 millions d'euros d'aides et de prêts à l'innovation distribués par Bpifrance à 1 508 entreprises innovantes, plus de 80 % sont des entreprises en développement, le reste des entreprises étant en création. Ces entreprises bénéficiaires sont à 67 % des TPE (elles ont reçu 39 % des montants en 2019), à 31 % des PME (53 % des montants) et à 2 % des ETI (8 % des montants).

L'effort de soutien à l'innovation de Bpifrance et de la Région concerne un large spectre de secteurs d'activité économique. En effet, les entreprises ayant bénéficié d'aides à l'innovation Bpifrance-État-Région de 2013 à 2018 sont réparties dans plus de 400 codes d'activité différents, sur les quelque 732 constituant la nomenclature d'activités française (NAF). Ces aides couvrent des secteurs d'avenir (numérique, santé, biotechnologies...) et d'autres plus traditionnels. Tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés de la même manière.

## LE NUMÉRIQUE EN TÊTE

Le numérique occupe une place prépondérante dans l'écosystème d'innovation francilien : 48 % des aides à l'innovation sur la période 2013-2018 ont été octroyées à des entreprises du numérique et des technologies de l'information et de la communication. Ceci s'explique par la présence en Île-de-France de nombreuses entreprises digitales : les unes sont des *pure players*, intervenant directement dans ce domaine (jeux vidéo, e-commerce, plateformes web, éditions de logiciels...) ; les autres accompagnent les administrations et les entreprises d'autres secteurs (commerce, médias, industrie, tourisme...) dans leur transformation par le digital.

La dynamique de l'écosystème digital francilien est portée par de nombreux acteurs clés. En première ligne, une myriade de start-up intègrent le numérique dans leurs modèles économiques et leurs propositions de valeur. Les pôles de

## GÉOGRAPHIE DE L'INNOVATION À TRAVERS LES AIDES ENTRE 2013 ET 2018

### Méthodologie

Cette carte présente la densité des aides à l'innovation apportées via Bpifrance entre 2013 et 2018. Ne sont représentées sur la carte que les communes comprenant au moins 5 établissements bénéficiaires d'aides Bpifrance.

### Ratio en % du nombre d'entreprises aidées / nombre moyen d'établissements privés (à la commune)

- supérieur à 7
- 1,00 - 7,00
- 0,50 - 0,99
- 0,25 - 0,49
- inférieur à 0,25

\* 16,08 % des établissements de Saclay ont reçu des aides Bpifrance durant la période 2013-2018.

### Acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Structure publique de recherche
- Établissement d'enseignement supérieur
- Incubateur

### Fond de plan

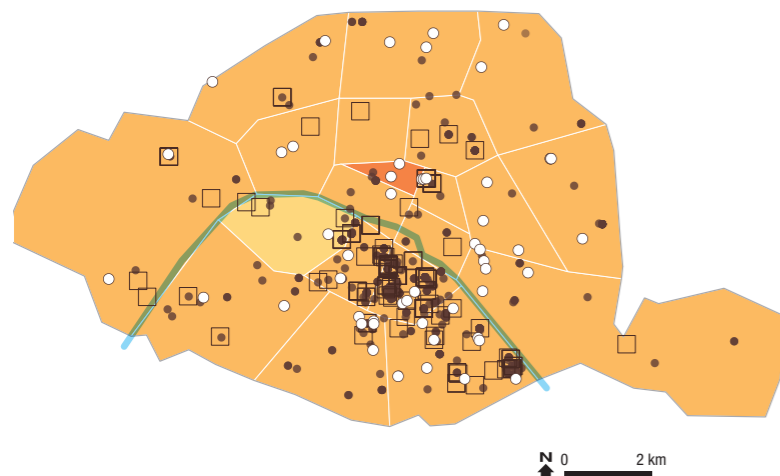
- Aéroport international
- Limite de commune
- Hydrographie principale
- Limite de département

0 20 km

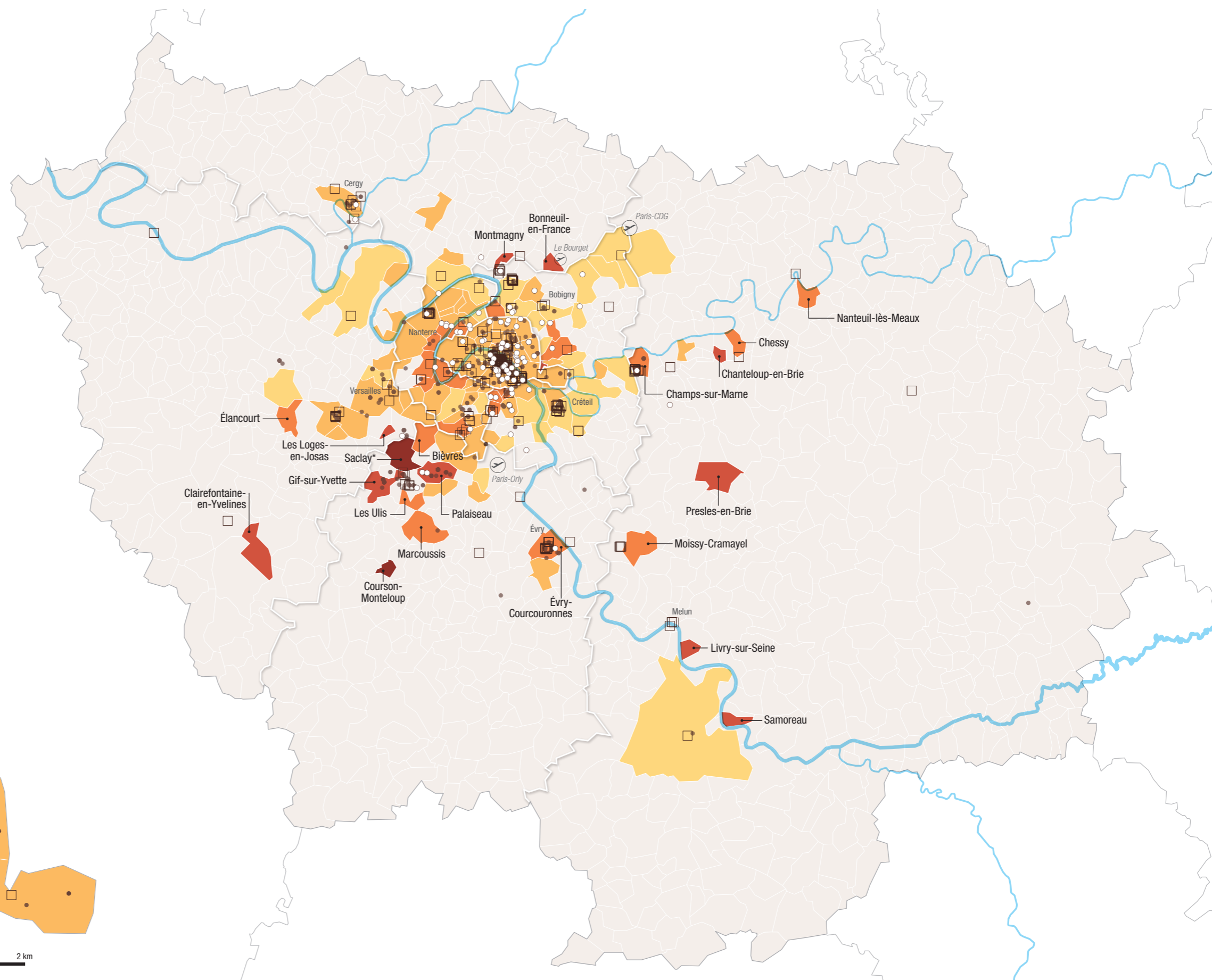
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
sources : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Bpifrance 2020, Acoiss 2018, L'Institut Paris Region



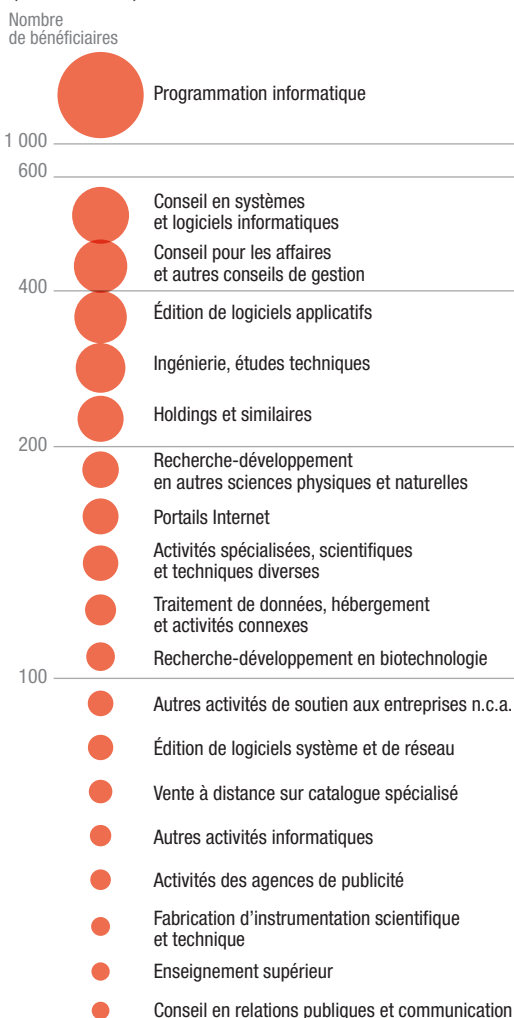
### Zoom sur la ville de Paris



0 2 km



### Top 20 des filières innovantes les plus soutenues par Bpifrance en Île-de-France (2013-2018)

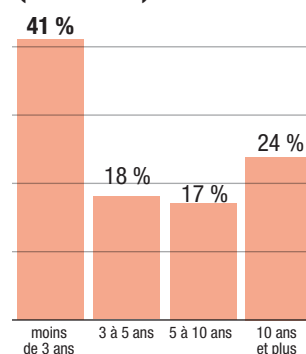


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Source : Bpifrance

compétitivité jouent aussi un rôle important, notamment Cap Digital et Systematic, qui sont spécialisés dans ce domaine et complémentaires : l'un est axé sur la filière des contenus et des services numériques, l'autre sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), la conception, la réalisation et la maîtrise des systèmes complexes.

Le secteur des *softwares as a service* (SaaS), ou « logiciels en tant que service », est particulièrement dynamique en Île-de-France. Leurs domaines d'application sont très étendus : *cloud* (informatique dématérialisée), plateformes, applis mobiles... De nombreuses start-up françaises évoluent dans cet environnement ultra-concurrentiel, où s'affrontent géants américains et petites structures.

### Âge de l'entreprise au moment de l'octroi de l'aide à l'innovation (2013-2018)



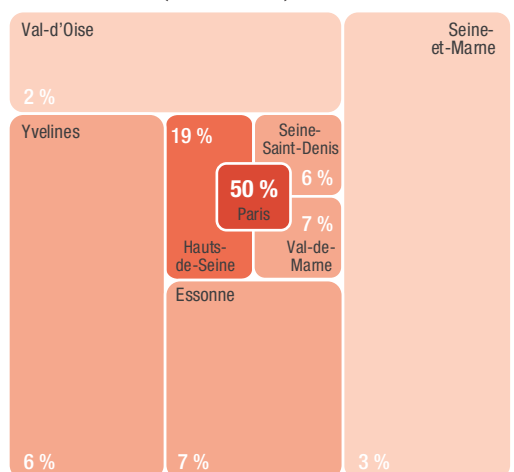
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Source : Bpifrance

### DES ACTIVITÉS PORTEUSES DE CROISSANCE ET DURABLES

Outre le numérique, l'ingénierie, les études techniques et la R&D bénéficient de près de 15 % des aides. Ces activités porteuses de croissance, qui nécessitent des investissements de long terme, sont soutenues par de nombreux acteurs de l'innovation, dont Bpifrance et la Région. La start-up ThrustMe, par exemple, issue du CNRS et de l'École polytechnique, a reçu 2 millions d'euros d'investissements public et privé en 2017, pour travailler à la propulsion de mini-satellites de nouvelle génération.

Dans le cadre de la transition écologique, d'autres secteurs comme l'agriculture sont également accompagnés. Soutenue par Bpifrance et la Région, la jeune entreprise Agricoool a pu lever 30 millions d'euros depuis sa création, pour développer une agriculture urbaine écologique en produisant, dans des conteneurs aménagés à La Courneuve, des produits frais, distribués à proximité *via* un circuit court.

### Répartition départementale des aides obtenues par les entreprises d'Île-de-France (2013-2018)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Source : Bpifrance

### UN EFFET DE LEVIER POUR LES JEUNES ENTREPRISES

Compte tenu des risques liés au financement de l'innovation, les pouvoirs publics jouent un rôle important pour amorcer une *business plan* ou accompagner un virement stratégique. Ceci explique la place des jeunes entreprises parmi les 7 000 bénéficiaires d'aides distribuées : 59 % des entreprises aidées, entre 2013 et 2018, ont moins de cinq ans.

Les aides à l'innovation Bpifrance ont un rôle de déclencheur. Elles permettent à des entreprises innovantes de se lancer dans leurs projets de R&D et facilitent la collecte d'autres financements privés. L'appui de Bpifrance constitue un signal fort pour les capitaux-risqueurs privés, en aval de l'octroi de l'aide reçue. Les fonds de *private equity* gérés par Bpifrance ou ses partenaires sont également susceptibles de compléter les aides à l'innovation distribuées. Dans tous les cas, les investissements dans les entreprises effectués par Bpifrance sont toujours réalisés aux côtés d'autres fonds privés, selon une logique d'entraînement du

marché. La présence de Bpifrance dans une entreprise est toujours un gage de confiance pour les investisseurs privés.

En 2019, pour 1 € de dotation reçu de l'État et de la Région, Bpifrance a octroyé 1,5 € d'aides aux projets d'innovation franciliens sous forme de subvention, d'avance remboursable ou de prêt à taux zéro, cette aide étant complétée de 1,7 € provenant d'autres financements, le plus souvent privés (autofinancement, investisseurs, banques...). Par un effet d'entraînement, les fonds publics font levier pour de nouveaux fonds privés.

Les investissements privés ont été très dynamiques depuis 2014, avec une forte hausse vers les start-up. De 800 millions d'euros en 2014, les investissements des capitaux-risqueurs ont augmenté de façon importante en Île-de-France, pour atteindre 4 milliards en 2018, puis 7,6 milliards en 2020, selon la société Dealroom.co. Les efforts soutenus des pouvoirs publics semblent donc porter leurs fruits : de nombreuses start-up ont bénéficié d'une grande variété d'aides adaptées à leurs besoins.

### UNE CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE

L'analyse des aides reçues par les entreprises innovantes révèle la géographie de l'innovation en Île-de-France et sa tertiarisation. Paris et les Hauts-de-Seine concentrent 69 % des entreprises aidées, notamment du fait du poids économique de ces deux départements et du profil des entreprises qui y sont implantées.

La carte réalisée indique, par commune, la proportion des établissements privés ayant bénéficié d'une aide à l'innovation, au regard du nombre d'établissements privés présents. Ce ratio permet de distinguer les lieux où l'innovation joue un rôle prépondérant dans le tissu économique, en gommant les effets structurels liés au poids économique variable des communes entre elles.

Cette carte illustre l'importance des entreprises innovantes pour certains territoires franciliens, comme Paris et plus globalement le cœur de la Métropole du Grand Paris. Elle met également en lumière l'importance des campus scientifiques et technologiques de Paris-Saclay, Évry-Courcouronnes avec le Génopole, Champs-sur-Marne avec la Cité Descartes et Cergy-Pontoise avec le CY Campus. On observe la co-localisation de campus universitaires, d'incubateurs, de structures publiques de recherche avec les entreprises menant des projets d'innovation. Se dégagent ainsi des lieux où l'innovation joue un rôle majeur dans le tissu économique et où les entreprises innovantes s'installent pour bénéficier d'externalités positives. Ces lieux d'innovation sont souvent aussi des lieux d'entrepreneuriat où étudiants ou chercheurs, devenus entrepreneurs, peuvent s'appuyer sur leurs écosystèmes locaux pour mener à bien leurs projets innovants.

Cette carte est également cohérente avec l'implantation de certaines filières innovantes dans le territoire francilien, déjà identifiées dans des études spécifiques : l'aéronautique dans les Hauts-de-Seine, avec Dassault Aviation et son centre de recherche attaché à son siège de Saint-Cloud, employant près de 1 500 salariés en R&D ; la filière automobile, présente elle aussi dans l'Ouest francilien, avec les centres R&D de PSA à Poissy et à Carrières-sous-Poissy, ou encore le centre R&D Valeo Siemens e-automotive dédié à la propulsion haute tension, créé récemment ; la santé, à Paris et à Évry, avec le bio-cluster Génopole où sont localisés 83 entreprises de biotechnologies et 17 laboratoires académiques de recherche ; le numérique, le long d'un grand arc Ouest, où sont implantés des géants du numérique (Orange, Thales, Dassault Systèmes, Hewlett-Packard...) ; et les contenus et supports culturels, qui intègrent de nombreuses technologies numériques et comptent de nombreuses start-up, qui sont plus concentrés à Paris et dans quelques communes limitrophes. Plusieurs communes dispersées en grande couronne présentent également une forte densité d'aides à l'innovation, du fait de la présence d'un nombre limité d'entreprises innovantes dans un tissu économique de faible densité, comme à Presles-en-Brie, où se trouve l'entreprise AmianTech, spécialisée dans le désamiantage.

La localisation des aides aux entreprises innovantes révèle ainsi particulièrement bien la géographie de l'écosystème francilien d'innovation et ses caractéristiques thématiques. ■

Thomas ACHTEREEKTE, Vincent GOLLAIN et Odile SOULARD, économistes  
département Économie (Vincent Gollain, directeur)  
avec l'appui de la direction des études de Bpifrance pour l'accès aux données  
des aides à l'innovation

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

#### DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

#### RÉDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

#### MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

#### INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Laurie Gobled, Noémie Legrand

#### MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

#### FABRICATION

Sylvie Coulomb

#### RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

#### L'Institut Paris Region

15, rue Falguière  
75740 Paris cedex 15  
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X  
ISSN ressource en ligne  
2725-6839



institutparisregion.fr



## RESSOURCES

- Bpifrance, bilan d'activité 2019, 46 p.
- Camors Carine, Dezenaire Florent, Godonou Cyrille, Renouvel Sophie, Roger Sandra, Soulard Odile, « L'économie numérique : 80 % des établissements franciliens en cœur d'agglomération », *Note rapide*, n° 710, L'Institut Paris Region, mars 2016.
- Constanty Valérie, Brajon Delphine, « L'industrie de la santé en Île-de-France, panorama statistique », L'Institut Paris Region, novembre 2019, 48 p.
- Gollain Vincent, Réaud Olivier, Saloff-Coste Michel, Soulard Odile, « Les écosystèmes innovants, leviers de développement des territoires » in « Nouvelles dynamiques de l'aménagement économique des territoires : théories et pratiques », CNER Éditions, février 2020.
- Moretti Enrico, *The New Geography of Jobs*, Mariner Books, 2013.
- Petit Thierry, Rouhaud Clémence, « L'industrie aéronautique, spatiale et de défense en Île-de-France », L'Institut Paris Region, février 2018, 89 p.
- Petit Thierry, « L'automobile en Île-de-France : défis et enjeux d'une filière en mutation », L'Institut Paris Region, juin 2019, 97 p.
- Soulard Odile, Villot Anne-Marie (Apur), *Terres d'innovations*, Paris, Métropole de Grand Paris, Région Île-de-France, Apur et L'Institut Paris Region, juin 2017, 84 p.

